

Pouvoir d'achat : le discours du gouvernement étrillé par Leclerc



Les signataires de la loi dite « Alimentation » (1) et leur credo de *fin des prix bas* au mépris des pauvres, essuient un premier revers.

Dans un incroyable enfumage, il s'agissait de faire croire aux consommateurs que les producteurs agricoles allaient être mieux rémunérés. Ces taiseux qui, au demeurant, ne communiquent pas sur le tarif et la qualité de leur négoce, et dont les syndicats sont experts en subventions : <https://ripostelaique.com/la-fnsea-secrase-devant-macron-agriculteurs-bougez-vous.html>

Or, en avril 2019, l'INC (Institut national de la consommation) publiait déjà l'impact nuisible de la nouvelle loi.

« ... En février 2019, les prix sur l'ensemble des produits (alimentation, tabac, habillement, logement...) ont augmenté de + 1,3 % par rapport à l'année précédente en février 2018. En ce qui concerne l'alimentation, les prix accélèrent plus rapidement avec une hausse de + 3,1 % sur la même période. C'est la troisième hausse la plus importante après le tabac (+ 14 %) et l'énergie (+ 3,2 %)...) : <https://www.inc-conso.fr/content/quel-ete-limpact-de-la-loi-alimentation-sur-le-prix-des-produits-alimentaires>

Dans le collimateur de Bercy via Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des finances, Bruno Le Maire, Michel-Édouard Leclerc n'a pas loupé « ces politiques qui proclament (pour s'en réjouir) la fin des prix bas et des promos ne doivent pas faire eux-mêmes leurs courses... ».

L'épicier national vient de les soigner aux petits oignons dans son blog « de quoi je MEL » ci-dessous.

Le pouvoir d'achat, une question qui reste centrale

Quel est ce député qui, dans l'expression de son adversité à l'égard de E. Leclerc, avait écrit sur Twitter : "Le prix bas, pour moi, c'est fini !" ?

Alors que s'affichent les parts de marché de Lidl, E. Leclerc et Intermarché, il va lui falloir revoir son discours, ou, et je préférerais plutôt, trouver une parade humoristique...

Jamais comme jamais les prix bas et les promos n'ont autant été plébiscités par les consommateurs (et donc les électeurs).

"500 000 clients nouveaux pour E. Leclerc à la mi-été", nous dit le panéliste Kantar.

Du jamais vu ! Et la performance crédibilise d'autant plus mon propos sur les prix bas que le législateur avait contraint les

distributeurs les moins chers d'augmenter des milliers d'articles de grandes marques en février dernier.

Décidément ces politiques qui proclament (pour s'en réjouir) la fin des prix bas et des promos ne doivent pas faire eux-mêmes leurs courses, et, s'ils les font, ne sont pas très observateurs des préoccupations de leurs concitoyens en matière de pouvoir d'achat.

En tout cas E. Leclerc, Intermarché et Lidl ont bien fait de rester sourds aux invectives de ceux qui par leur discours anti-pouvoir d'achat avaient mis les Gilets jaunes dans la rue.

» :

<https://www.michel-edouard-leclerc.com/categorie/economie/pouvoir-d-achat/le-pouvoir-d-achat-une-question-qui-reste-centrale>

Point n'est ici question de faire la publicité commerciale d'une enseigne, qui n'en a d'ailleurs pas besoin, mais de souligner l'expression d'un chef d'entreprise qui n'hésite pas à opposer publiquement des arguments à une folle politique gouvernementale : 117 millions d'euros d'amende ! Bercy veut-il la peau de Leclerc ?

<https://ripostelaique.com/117-millions-deuros-damende-bercy-veut-il-la-peau-de-leclerc.html>

et

<https://ripostelaique.com/macron-est-un-fou-mais-cest-un-honnete-homme.html>

(1) LOI n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=CBD1C7A1F99318BA773D5EF395AB63A7.tplgfr26s_3?cidTexte=J0RFTEXT000037547946&dateTexte=29990101

Les illustres signataires :

Fait à Paris, le 30 octobre 2018

Emmanuel Macron

Par le président de la République :

Le Premier ministre,

Édouard Philippe

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire,

François de Rugy

La ministre des solidarités et de la santé,

Agnès Buzyn

Le ministre de l'Économie et des finances,

Bruno Le Maire

La ministre des Outre-mer,

Annick Girardin

Le ministre de l'Agriculture et de l'alimentation,

Didier Guillaume

Jacques CHASSAING